



PV du Conseil Municipal du Lauzet-Ubaye Du 10 février 2023

Date de la convocation : 10 février 2023
Membres en fonction : 11
Membres présents : 6
Membres absents représentés : 2
Membres absents : 3
Sous la Présidence de Madame Agnès PIGNATEL, Maire.

*L'an deux mille vingt-trois,
Le dix février à 8 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune du Lauzet-Ubaye dûment convoqué, s'est réuni
dans la salle du Conseil de la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de
Madame Agnès PIGNATEL, Maire.*

MEMBRES PRESENTS : Mme Agnès PIGNATEL, M. Manuel SICELLO, M. Gérard HERMELIN, Mme Françoise BRUN, Mme Martine DOU CHABAS, M. Jean-Michel RONDON,

MEMBRES ABSENTS REPRESENTES :

M. Richard FABRE donne pouvoir à M. Manuel SICELLO, Mme Michèle FINAUD PICCA donne pouvoir à Gérard HERMELIN

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. Baptiste PARISIO, M. Fabrice ARDISSON. M. William CHABERT.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 8h10.
Mme Martine DOU-CHABAS est désignée secrétaire de cette séance.

L'ordre du jour suivant est abordé :

1 - Délibération portant modification d'un emploi permanent dans la commune du Lauzet-Ubaye (- de 1000 habitants)

2 – Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Questions diverses

Approbation du PV du précédent conseil du 23 Janvier 2023.

1 - Délibération portant modification d'un emploi permanent dans la commune du Lauzet-Ubaye (- de 1000 habitants)

Il s'agit d'ouvrir le recrutement d'un emploi permanent à un fonctionnaire ou à un agent contractuel.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

2 – Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Cette délibération est annulée car rendue inutile.

QUESTIONS DIVERSES

- Manuel SICELLO rappelle que l'Amicale des fêtes avait fait une demande de subvention suite à l'organisation de la fête patronale. Des éléments complémentaires sur le budget de l'association ont été demandés au Président le 17 novembre 2022, sans réponse, une nouvelle demande à été faite au Trésorier de l'association le 15 décembre sans plus de succès. Manuel SICELLO précise qu'Ubaye Tourisme a versé à l'association une subvention supplémentaire de 1 500€. Il est décidé de ne pas mettre au budget communal 2023 cette demande de subvention.
- Jean-Michel RONDON, en tant que Président de l'ASPLU (Association de Sauvegarde du Patrimoine du Lauzet-Ubaye), indique que l'ASPLU pourrait faire une demande de subvention pour l'organisation d'un concert pendant la période estivale.
- Agnès PIGNATEL annonce que la CCVUSP s'est positionnée favorablement sur le projet de « café culturel » au musée du Lauzet. Rendez-vous sera pris avec les membres de la commission patrimoine de la CCVUSP pour avancer sur ce projet.
- Discussion sur le choix du mobilier urbain sur la place.

Fin de séance 8h45